

# STAGE DE MARCHÉ NORDIQUE

**DU 23 MARS AU 24 MARS 2024**

**Dentelles de Montmirail, Vaucluse**



**Niveau demandé : intermédiaire et confirmé.**

**Hébergement : Garden & City Mont-Ventoux Malaucène.**

- **Le déplacement se fera en voiture. Les conducteurs et passagers se partageront les frais.**
- **La participation demandée aux athlètes sera de 120€. Il est demandé un acompte de 60€ pour tous les athlètes qui souhaitent participer et valider leur venue.**

INFOS ATHLÈTE

NOM :	_____	PRÉNOM :	_____
SEXE :	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	DATE DE NAISSANCE :	(jj/mm/aaaa) _____/_____/_____
CATÉGORIE :	<input type="checkbox"/> ESPOIRS 2002 0 2004	<input type="checkbox"/> SENIORS 1990 à 2001	<input type="checkbox"/> MASTERS 1989 et avant
NOM DU COACH :	_____		
N°LICENCE :	_____		
TEL ATHLÈTE :	_____	TEL CONTACT EN CAS D'URGENCE :	_____
E-MAIL : (obligatoire et en lettres capitales)	_____		
RÉGIME PARTICULIER :	_____		

Règlement par chèque, espèces ou carte bancaire.

Remise du dossier pour inscription (ce document + fiche sanitaire de liaison + règlement), au secrétariat du club : 1 bd de la Pugette, 13009 Marseille OU par email : [scomarseille13@gmail.com](mailto:scomarseille13@gmail.com)



**Infos : [scoathle@gmail.com](mailto:scoathle@gmail.com) / 04 91 75 24 24**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU STAGE ORGANISÉ PAR LA SCO STE MARGUERITE

- Le stage organisé doit permettre d'apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle et se dérouler dans les meilleures conditions.
- L'encadrement doit prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé physique et morale des participants. Les règles suivantes doivent être admises et respectées de tous.
- Le programme du stage est fixé par le responsable technique en liaison avec les entraîneurs.
- Le respect mutuel entre athlètes et cadres ainsi que le personnel du lieu d'accueil est le principe fondamental de leurs relations.
- Le bon déroulement du stage implique des règles de vie acceptées de tous, notamment :
  - être ponctuel,
  - ne pas dégrader les lieux d'entraînement et le matériel.
- La récupération doit avoir une grande place au cours du stage afin que celui-ci soit pleinement profitable. Elle s'appuie sur les qualités réparatrices du sommeil, l'hygiène, les soins et le respect d'une diététique élémentaire.
- Le non-respect d'autrui et tout comportement portant atteinte à la moralité ou à l'image de l'athlétisme, ou plus généralement au bon déroulement du stage, pourront être sanctionnés par la section athlétisme.
- Tout manquement à ces règles de base de bonne conduite sportive, entraînera une exclusion.



En participant au stage, j'accepte que mon image soit utilisée par la SCO Ste Marguerite, dans le cadre de sa communication.



Signature de l'athlète